

N° demande D54040

**Recherche d'espaces de type hangar, disponibles à la location et situés sur le territoire de la ville de Longueuil**

La Société québécoise des infrastructures (Société) invite tout propriétaire intéressé à lui faire parvenir des renseignements au sujet d'espaces d'atelier et hangar disponibles à la location et répondant aux critères suivants :

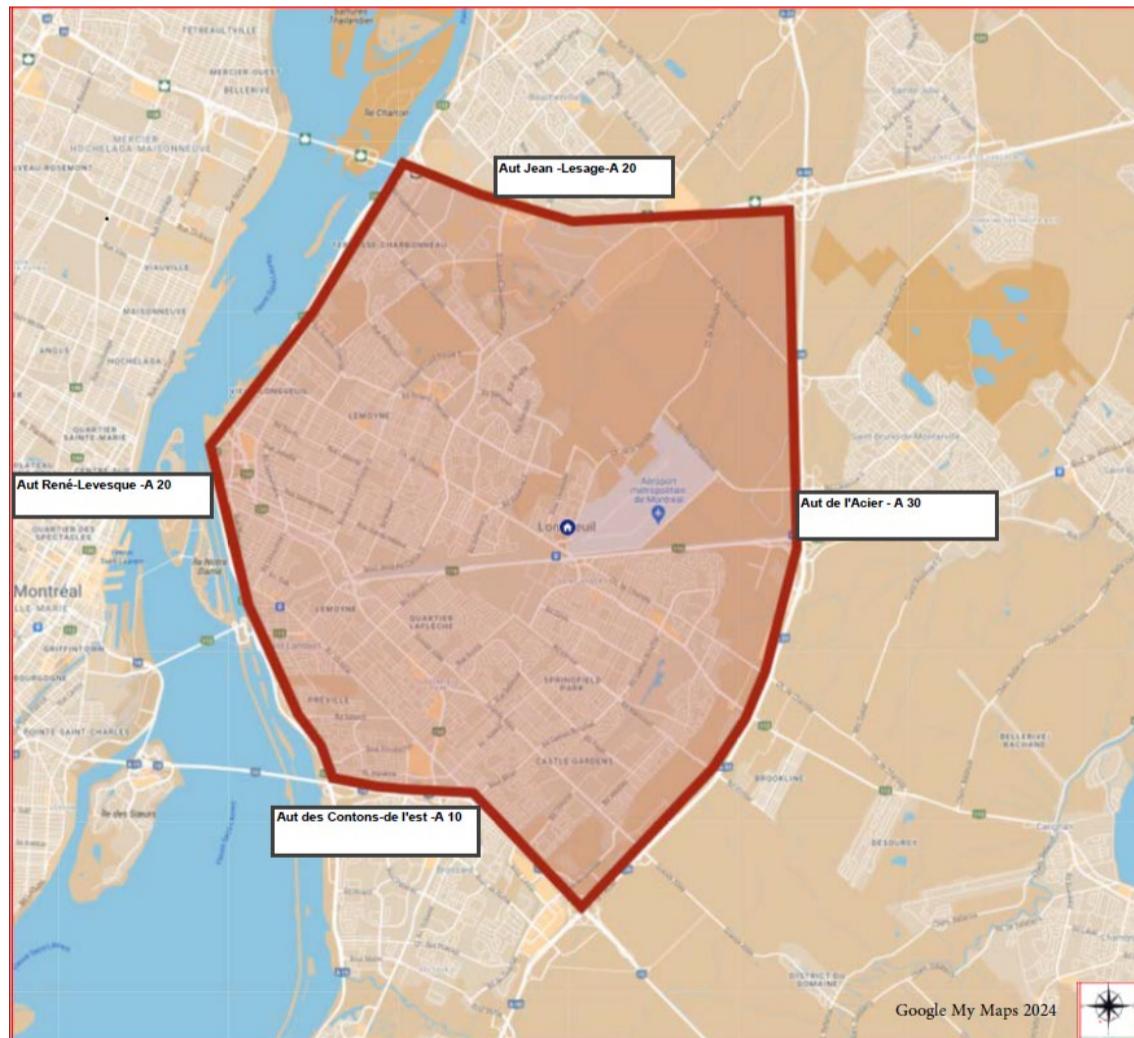
**1. Superficie**

Les espaces proposés doivent avoir une superficie minimale de 800 m<sup>2</sup>.

**2. Périmètre**

Les espaces doivent être situés sur le territoire de la Ville de Longueuil, là où le zonage le permet et délimité comme suit :

- L'autoroute Jean-Lesage A20, de l'autoroute René-Lévesque A20 à l'autoroute de l'Acier A30;
- L'autoroute de l'Acier A30, de l'autoroute Jean-Lesage A20 à l'autoroute des Cantons-de-l'Est A10;
- L'autoroute des Cantons-de-l'Est A10, de l'autoroute de l'Acier A30 à l'autoroute René-Lévesque A20;
- L'autoroute René-Lévesque A20, de l'autoroute des Cantons-de-l'Est A10 à l'autoroute Jean-Lesage A20.



**3. Urbanisme et accès**

Les immeubles soumis devront être conformes aux règlements d'urbanisme de la Ville de Longueuil et desservis par les réseaux d'aqueduc, d'égout et d'électricité. Ils doivent être situés et localisés hors des zones d'inondation à récurrence 0:100.

Le propriétaire devra minimalement fournir au locataire, pendant la durée du bail, quatre (4) espaces de stationnement à usage exclusif.

#### **4. Dates de disponibilité des espaces et d'entrée en vigueur du bail**

Les espaces proposés doivent être disponibles immédiatement, de manière qu'ils puissent être aménagés en vue de leur occupation.

La date d'entrée en vigueur du bail débutera dès la livraison des locaux aménagés.

#### **5. Description des espaces**

##### **A. Hangar selon deux configurations :**

###### **1. Configuration**

- Une (1) porte coulissante ayant les dimensions minimales suivantes :  
Largeur : 18,00 mètres  
Hauteur : 6,00 mètres (19,60 pieds)  
Dimension minimale du hangar : 38 m x 20 m
- Une (1) porte piétonne donnant accès directement aux espaces utilisés
- Une hauteur minimale libre de 6,00 mètres pour le plafond.

###### **2. Configuration**

- Deux (2) portes coulissantes ayant les dimensions minimales suivantes :  
Largeur : 18,00 mètres  
Hauteur : 6,00 mètres (19,60 pieds)  
Dimension minimale du Hangar : 24 m x 32 m
- Une (1) porte piétonne donnant accès directement aux espaces utilisés
- Une hauteur minimale libre de 6,00 mètres pour le plafond.

##### **B. Espace de rangement :**

- Superficie d'environ 15 m<sup>2</sup>
- Éclairé.

Pour tout projet de construction neuve, les proposants doivent inclure avec l'information requise, un échéancier préliminaire du projet, incluant les principales étapes de livraison de l'édifice de base aux fins d'aménagement.

Les personnes intéressées pourront obtenir gratuitement le formulaire de renseignements à remplir au [www.sqi.gouv.qc.ca](http://www.sqi.gouv.qc.ca), dans la section « Faire affaire avec la SQI », sur la page « Avis d'intérêt ».

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec Olivier Le Méner par courriel : [olemener@sqi.gouv.qc.ca](mailto:olemener@sqi.gouv.qc.ca).

Tous les formulaires de renseignements et les documents requis doivent être reçus **au plus tard à 15 h, le 5 juillet 2024**, à la Société québécoise des infrastructures, à l'attention de monsieur Daho Belhachemi, par courriel : [dbelhachemi@sqi.gouv.qc.ca](mailto:dbelhachemi@sqi.gouv.qc.ca)

**Important : il ne s'agit ni d'un appel d'offres ni d'une invitation à soumissionner.**

La présente demande de renseignements ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions. Cette démarche vise seulement à recueillir des renseignements généraux sur la disponibilité d'espaces à louer pouvant servir à d'éventuels appels d'offres publics ou sur invitation selon le cas. Les proposants doivent démontrer que les espaces disponibles à la location satisfont ou peuvent satisfaire les critères mentionnés ci-dessus. La Société ne sera tenue ni de demander des soumissions ni de louer l'un des locaux.